



## 5<sup>e</sup> HIVERNAL DE LA PETANQUE GENEVOISE

*Concours sur invitation*

Hivernal Jeunes : 26 janvier 2014

Hivernal Féminin : 08 & 09 février 2014

**Hivernal Masculin : 15 & 16 février 2014**

### Hivernal Masculin : Commentaires

Nous écrivions, il y a une année, que les quatre premières équipes avaient de la peine à se dégager. Sans revenir sur les raisons de cet état de fait, nous avons changé quelques points du règlement pour que le risque d'une telle situation diminue fortement. Il reste toutefois, des points que les organisateurs ne maîtrisent pas comme le comportement imprévisible du pétanqueur, variant à l'infini au gré des circonstances, le rendant aussi insaisissable qu'une anguille. Reste une question sans solution : l'existence d'une 5<sup>e</sup> place, la place maudite. Deux façons de l'aborder : la *suspicion* aussi inexistante ou aberrante soit-elle ou la *sportivité*, car chacun sait que, sur 11 parties de qualification, des tas de choses peuvent se passer. Tout ramener à la 11<sup>e</sup> partie est une vue simpliste que nous nous interdisons de considérer.

Concernant la compétition proprement dite, les organisateurs ont pour ambition de présenter un plateau intéressant de joueurs au public genevois ; leur objectif n'étant pas de faire venir de grands champions, mais d'accroître l'homogénéité du groupe tout en élevant le niveau moyen. Toutefois, ils semblent être, sur ce point, en contradiction avec le souhait de quelques joueurs... qui n'ont qu'un seul objectif : *gagner*. On peut les comprendre, mais cela ne peut se faire au détriment de la qualité intrinsèque de la manifestation et du suspens qu'elle doit maintenir tout au long de son déroulement. C'est pourquoi, nous nous devons de revoir, dès 2015, certaines conditions d'entrée et de modification des équipes inscrites, d'autant plus que l'hivernal a toujours vocation de devenir une compétition 100 % clubs et 100 % homogène.

\* \* \*

Concernant la participation, nous avons dû déplorer l'absence (justifiée) de nos amis d'Andrézieux-Bouthéon que nous avons remplacés par une équipe de Catalogne, évoluant sous le nom de Barcelone. Nous regrettons d'autant plus leur absence que dans cette équipe il devait y avoir un certain Angel Pintado, qui aurait tant aimé, en son temps, jouer le Bol d'Or International de Genève. Concernant la répartition géographique, 12 équipes sur 24 venaient de Suisse, ce qui est aussi un objectif des organisateurs.

Une venait d'Espagne et les autres de France, dont 4 de Haute-Savoie, 3 du Jura Français et malheureusement 0 de l'Ain ; la participant de ce département se limitant à deux joueurs.

\* \* \*

Au niveau résultat, le même phénomène que l'an dernier : les 4 demi-finalistes viennent du même groupe. Hasard ou groupes déséquilibrés ? Il est vrai que des changements de joueurs de dernière minute ont pu influencer sur la valeur des groupes. Mais pour l'essentiel, ce sont des particularités que l'on retrouve parfois sans que l'on puisse réellement l'expliquer.

| CLASSEMENT DES GROUPES APRES ONZE PARTIES DE QUALIFICATIONS |               |                     |
|---|---------------|---------------------|
| Rang  | GRUPE A       | GRUPE B             |
| 1   | Salins        | Magland             |
| 2   | Millau        | Barcelone           |
| 3   | Genève-Région | ABJ Lons le Saunier |
| 4   | Le Lys        | Organisation        |
| 5   | Rumilly       | Le Léman            |
| 6   | Pl'Boys       | Genevoise 2         |
| 7   | Azzuri        | Les Reds            |
| 8   | Mategnin      | Aubonne             |
| 9   | Saint-Julien  | Thônex              |
| 10  | Genevoise 1   | Clarens             |
| 11  | Beauregard    | Gaillard            |
| 12  | Yvonand       | Franco-Suisse       |

On ne retrouve, en quarts de finale disputées au temps, que trois équipes qui étaient présentes l'an dernier : Magland, Salins et ABJ Lons le Saunier. On pourrait ajouter « Barcelone » qui a remplacé Andrézieux au pied levé. Les résultats, bien qu'imprévisibles avant la compétition, semblent logiques sur la forme du jour et la composition « effective » des équipes. Ce qui est plus surprenant c'est l'ampleur des scores :

- **Organisation bat Salins 19 à 6**
- **ABJ Lons le Saunier bat Millau 6 à 5**
- **Barcelone bat Genève Région 13 à 0**
- **Magland bat le Lys 13 à 4**

Apparemment Magland a retenu la leçon de l'an dernier. En fait, cette équipe avait aligné 11 victoires de suite en qualification avant de se faire surprendre en quarts par l'équipe de l'ABJ Lons le Saunier.

En demi-finales, on retrouve les quatre premières équipes du groupe B pour des revanches de la phase qualificative. C'est forcément aussi le cas pour les matches de classement. Millau confirme, Magland et l'Organisation prennent leur revanche, quand à la dernière rencontre, on passe d'un nul à une large victoire de Salins.

En demies finales, toujours au temps :

- **Organisation bat Barcelone 6 à 2**
- **Magland bat ABJ Lons le Saunier 10 à 8**

En matchs de classement pour la 5<sup>e</sup> place :

- **Salins bat Genève Région 20 à 7**
- **Millau bat Le Lys 13 à 7**

Reste la finale, en treize points, qui oppose l'Organisation, composée vraisemblablement de trois joueurs qui jouaient ensemble pour la première fois, ce qui pourrait d'ailleurs expliquer leurs résultats en dents de scie au niveau des qualifications et Magland. Revanche ou confirmation ? Ce fut une confirmation du résultat des qualifications, soit une nouvelle victoire de l'équipe de l'Organisation qui bat Magland sur le score de 13 à 9.

### CLASSEMENT FINAL

|                         |                            |   |
|-------------------------|----------------------------|---|
| 1 <sup>er</sup>         | <b>Organisation</b>        | <i>Emile Patrick, Millo Franck, Rodriguez Jean François</i> |
| 2 <sup>e</sup>          | <b>Magland</b>             | <i>Martin Thierry, Sageot Anthony, Urbain David</i>         |
| 3 <sup>e</sup> ex-æquo  | <b>Barcelone</b>           | <i>Elipe Jimenez Raul, Garcia Victor, Sanchez David</i>     |
|                         | <b>ABJ Lons le Saunier</b> | <i>Guillemeny Nicolas, Janod Nicolas, Perraud Anthony</i>   |
| 5 <sup>e</sup> ex-æquo  | <b>Millau</b>              | <i>Bonneviale Franck, Boyer Didier, Boyer Curtis</i>        |
|                         | <b>Salins</b>              | <i>Jacquin Sébastien, Maraux Jérémy, Maraux Julien</i>      |
| 7 <sup>e</sup> ex-æquo  | <b>Le Lys</b>              | <i>Lambert Stéphane, Pittet Julien, Vultaggio François</i>  |
|                         | <b>Genève Région</b>       | <i>David Jean-Claude, Lallemand Olivier, Morel Gilles</i>   |
| 9 <sup>e</sup> ex-æquo  | <b>Léman pétanque</b>      | <i>Alidra Maf, Charvet Joël, Tamburini Giovanni</i>         |
|                         | <b>Rumilly</b>             | <i>Da Costa Frédéric, Duret Gaston, Valognes Mathieu</i>    |
| 11 <sup>e</sup> ex-æquo | <b>PL' Boys</b>            | <i>Lauretti Pascal, Molinas Joseph, Zanon Eric</i>          |
|                         | <b>Les Reds</b>            | <i>Franco Matthew, Molina Maiki, Molinas Tony</i>           |
| 13 <sup>e</sup> ex-æquo | <b>La Genevoise 2</b>      | <i>Huguet Christian, Raho Choukri, Mondange Franck</i>      |
|                         | <b>Azzuri</b>              | <i>Bonetti Victor, Ferrara Raphaeël, Mufale Ricardo</i>     |
| 15 <sup>e</sup> ex-æquo | <b>Aubonne</b>             | <i>Peillex Joann, Randin Marc, Ruffieux Daniel</i>          |
|                         | <b>Mategnin</b>            | <i>Basting Philippe, Boschung Eric, Fornerod Olivier</i>    |
| 17 <sup>e</sup> ex-æquo | <b>Saint Julien</b>        | <i>Dimna Samy, Lopez Philippe, Razafindrabe Jean-Luc</i>    |
|                         | <b>Thônex</b>              | <i>Bondallaz Jimmy, Bondallaz Yan, Freddi David</i>         |
| 19 <sup>e</sup> ex-æquo | <b>La Genevoise 1</b>      | <i>Barthel Michel, Kerrouche Mohamed, Macari Claude</i>     |
|                         | <b>Clarens</b>             | <i>Cappa Pascal, Schmutz Philippe, Zwahlen Philippe</i>     |
| 21 <sup>e</sup> ex-æquo | <b>Beauregard</b>          | <i>Bielmann Raphaël, Contaldi Steve, Driss Aadnane</i>      |
|                         | <b>Gaillard</b>            | <i>Anseur Mohamed, Grazziano Marco, Roussel Stéphane</i>    |
| 23 <sup>e</sup> ex-æquo | <b>Yvonand</b>             | <i>Beaud Gilbert, Labit Benoît, Mingard Philippe</i>        |
|                         | <b>Franco-Suisse</b>       | <i>Bourgeon Michel, Leroy Mathieu, Monnier Pascal</i>       |

Conformément au règlement, ne seront pas automatiquement réinvités en 2015 : La Genevoise 1, Clarens, Beauregard, Gaillard, Yvonand : le cas du vainqueur de la Franco-Suisse est bien sûr très particulier puisqu'il s'agit en fait d'une récompense au vainqueur de cette compétition, vainqueur qui change chaque année. L'invitation de ces cinq équipes va dépendre des circonstances, à moins qu'un sélectif soit organisé d'ici là.

Une nouvelle édition de l'Hivernal Masculin de la Pétanque Genevoise s'achève. C'est le moment de tirer quelques enseignements. Les modifications apportées au règlement ont été positives mais insuffisantes. L'idéal serait évidemment d'avoir la

capacité de changer la mentalité et le comportement du pétanqueur pour que la pétanque devienne un sport. Ce qui est certain c'est que les organisateurs continueront à œuvrer dans ce sens. Et ils le feront avec leurs fidèles sponsors, annonceurs ainsi qu'avec les Autorités qui les soutiennent. Encore un grand merci à tous les participants, en particulier à ceux qui se sont comportés en véritable sportif, en véritable compétiteur.

*Genève, le 26 février 2014, Marcellin G.Dayer  
Président de la Pétanque Genevoise  
Président du Comité d'Organisation  
4176 693 2 007*